



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 8 avril 2014



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 24

Rolle, le 25 mars 2014

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 8 avril prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Rupalet : réfection du parking et pose d'une borne escamotable.

A la suite d'une réfection partielle effectuée l'an dernier, la remise en état complète du parking s'impose. Elle se concrétisera par la pose d'un nouveau tapis, d'un nouveau collecteur d'eau de surface, de nouvelles grilles et de la pose de tubes pour l'éclairage public. Le nouveau marquage permettra de disposer de 56 places de parc voitures, une place pour handicapé et de 10 places pour « deux-roues ». Un horodateur et de nouveaux luminaires seront installés en 2015. En outre, s'agissant de l'accès au chemin de la Plage, une borne escamotable remplacera avantageusement la barrière actuelle.

2. Ch. du Rosey 10 : démolition totale du bâtiment ECA 397 (villa Vogt)

La mise à l'enquête s'est déroulée du 25 janvier au 23 février 2014 et n'a pas suscité de remarques ou d'oppositions de la part de tiers. Le courrier du 28 janvier de la CAMAC précise que cette demande de permis est de compétence municipale. Pour mémoire, ce bâtiment propriété de la Commune, ne répond plus aux normes de sécurité en vigueur, électriques notamment, et doit laisser place à l'extension du collège du Martinet. Sa démolition, évoquée depuis quelques décennies déjà, à l'instar de l'agrandissement du site scolaire, se concrétisera finalement en 2014, et interviendra dans les meilleurs délais.

3. Ancienne Cure de Rolle – création d'une UAPE

Le recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, interjeté par un propriétaire voisin contre la décision de la Municipalité de transformer l'ancienne cure en UAPE a été admis, et le permis de construire annulé par décision du 4 mars 2014.

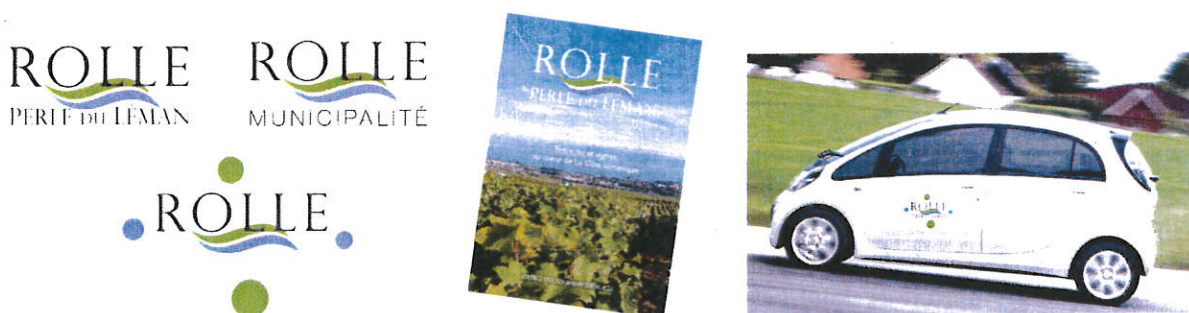
Toutefois, la Cour n'a pas contesté le principe d'implanter une structure parasolaire à cet endroit; c'est exclusivement sur la problématique de la distance à la limite de propriété voisine que le recours a été admis (annexion du garage au bâtiment principal et son agrandissement). La Municipalité établira donc un nouveau projet tenant compte des décisions de la CDAP.

4. Arbres-habitat – Inspection cantonale des forêts

Une demande de subvention a été adressée par la Commune au Service des forêts, de la faune et de la nature, en « contrepartie » d'efforts tendant à favoriser les « espèces dépendant des structures de sénescence des vieux arbres par le maintien d'arbres-habitat jusqu'à leur décomposition ». Sont ainsi concernés 26 spécimens d'au moins 60 cm de diamètre, répartis entre le Rupalet, les bois des Vernes et de la Bigaire, abritant une faune diverse et variée. La subvention à recevoir est de l'ordre de Fr. 100.— par arbre, pour autant qu'on ne les touche plus durant 25 ans au moins.

5. Charte graphique du nouveau logo « Rolle »

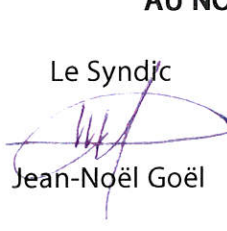
La décision de repenser le logo de la Ville de Rolle, celui appelé à remplacer la « grappe de vigne » et non les armoiries officielles qui figurent sur le papier à entête, date de l'an dernier. Une 1^{ère} approche avait été validée pour l'Office du tourisme sous l'appellation « Rolle, Perle du Léman », comme dans les pages de l'Echo rollois et aubonnois pour le *Rolle Infos*. La proposition établie par Pixel Création en 2013 a jeté les bases de la charte graphique présentée par cette société. Le nouveau logo entre immédiatement en vigueur, se déclinant en fonction des services concernés et des supports utilisés (affiches, véhicules, annonces dans la presse, etc.).



6. Événementiel

Outre les annonces de manifestations déjà relayées par le Communiqué N° 23, la Municipalité signale l'opération « Net'Léman 2014 » qui se déroulera simultanément dans différentes villes portuaires, dont Rolle le 24 mai prochain. Il sera aussi question ce jour-là au Casino d'une exposition sur le thème de l'eau, en relation avec une journée portes ouvertes du SIDERE, ainsi que d'un stand consacré à l'énergie.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

 Jean-Noël Goël



Le Secrétaire

 Pascal Petter